



# Budget de 2023 – Note d'information

## Aperçu des points saillants sur le climat

Le budget a été déposé le 28 mars 2023 et peut être consulté [ici](#). Le discours de la ministre Freeland est disponible [ici](#). Le budget de 2023 comprend un large éventail de politiques; cette note d'information se concentre sur les annonces liées au changement climatique et à d'autres annonces liées à l'environnement.



Image : BBC

Le budget de 2023 met l'accent sur l'utilisation des fonds publics pour attirer les investissements privés de manière à développer l'économie propre du Canada. Il ne cherche pas à réduire progressivement la production de pétrole et de gaz; il vise plutôt à utiliser **des outils fondés sur le marché** pour renforcer l'économie propre du Canada.

Ces industries comprennent les minéraux critiques, l'électricité propre, l'hydrogène propre et la fabrication de technologies propres telles que les batteries et les véhicules électriques. Dans son discours sur le budget, la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, a indiqué que nos alliés agissaient rapidement pour « **réorienter** » leurs économies, c'est-à-dire déplacer les chaînes d'approvisionnement des régimes autoritaires vers les pays démocratiques. L'objectif du budget de 2023 est de tirer profit des avantages compétitifs du Canada pour assurer notre place dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de l'économie propre.

### Plan du Canada pour une économie propre

La tarification du carbone, qui crée des incitations à réduire les émissions à l'échelle de l'économie, est le fondement du plan du gouvernement fédéral visant à développer une économie propre. Le deuxième volet du plan comprend l'affectation de **26,2 milliards de dollars en crédits d'impôt à l'investissement – dont 16,9 milliards de dollars sont de nouveaux fonds compris dans le budget de 2023** – dans le but d'attirer des capitaux privés dans cinq domaines : l'électricité propre, l'hydrogène propre, la fabrication de technologies propres, l'adoption de technologies propres ainsi que le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. Ces crédits d'impôt à l'investissement sont conçus pour stimuler l'investissement global dans l'économie propre.

Le volet suivant du plan concerne le financement stratégique à faible coût de grands projets particuliers à faible émission de carbone. Le Fonds de croissance du Canada de 15 milliards de dollars vise à encourager davantage l'investissement privé en absorbant certains risques, et l'affectation de 35 milliards de dollars pour la Banque de l'infrastructure du Canada est le principal outil de financement du gouvernement pour soutenir les projets d'électricité propre. Les fonds destinés à ces deux institutions ont été affectés au cours des années précédentes; le budget de 2023 fournit de plus amples renseignements sur leur mise en œuvre.



## Aperçu des points saillants sur le climat

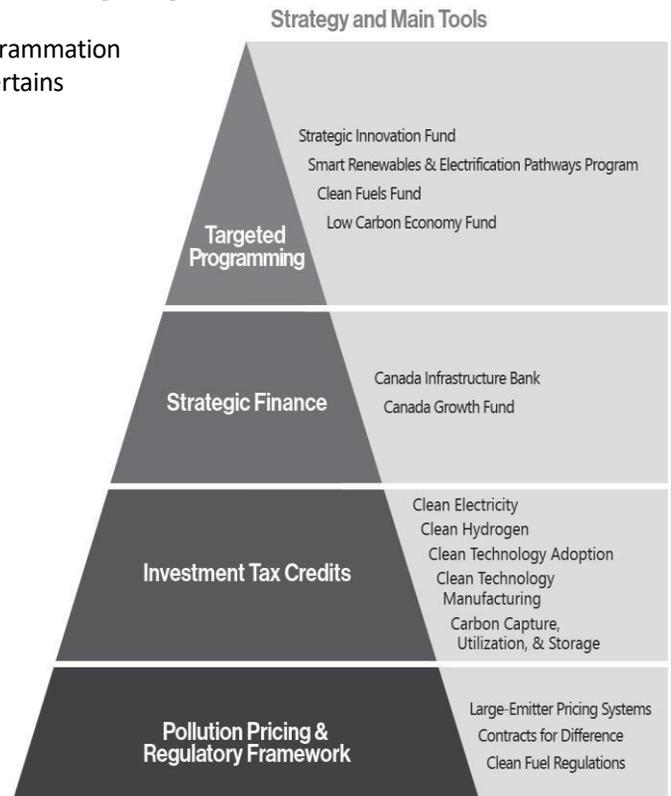
### Plan du Canada pour une économie propre (suite)

Le dernier volet du plan consiste en une programmation ciblée afin de répondre aux besoins particuliers de certains secteurs ou projets, tels que le Fonds stratégique pour l'innovation, le Fonds pour les combustibles propres et le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, déjà annoncés.

#### Contexte international :

En août 2022, les États-Unis ont adopté la loi sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act*), laquelle prévoit l'affectation de 369 milliards de dollars en incitations fiscales, en prêts et en subventions pour l'énergie et des changements climatiques.

À gauche : diagramme tiré du budget de 2023 illustrant les différents volets du plan du Canada pour une économie propre.



### Électricité propre

- 6,3 milliards de dollars sur 4 ans en **crédits d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre** pour un maximum de 15 % des investissements admissibles dans des systèmes de production d'électricité non émetteurs, y compris la production d'électricité au gaz naturel réduite et la production d'électricité à partir d'énergie nucléaire, les systèmes fixes de stockage de l'électricité et le transport interprovincial de l'électricité. Le ministère des Finances entamera un dialogue avec les provinces et territoires et leur fournira du financement à condition qu'ils prennent des engagements pour atteindre un secteur de l'électricité à zéro émission nette d'ici 2035 ainsi que pour réduire les factures d'électricité.
- Le budget de 2023 ordonne à la **Banque de l'infrastructure du Canada** d'affecter 10 milliards de dollars à son domaine prioritaire de **l'énergie propre** et 10 milliards de dollars à son domaine prioritaire de **l'infrastructure verte**, chacun de ces domaines ayant été précédemment reçu 5 milliards de dollars. Cette mesure renforce le rôle de la Banque de l'infrastructure du Canada, qui investit dans des projets d'infrastructure menés par le secteur privé pour électrifier l'économie du Canada, y compris la création de la boucle de l'Atlantique.
- Le budget de 2023 annonce l'affectation de 3 milliards de dollars sur 13 ans à Ressources naturelles Canada pour des programmes ciblés d'électricité propre, y compris des priorités régionales essentielles et des projets menés par des Autochtones.



## Aperçu des points saillants sur le climat



Volkswagen construira à St. Thomas, en Ontario, sa toute première « giga usine » en Amérique du Nord destinée à la fabrication de cellules de batterie. La production devrait commencer en 2027. Image : Usine de batteries de Volkswagen à Salzgitter, en Allemagne

### Crédits d'impôt à l'investissement

Contrairement à la stratégie préconisée par les États-Unis (c'est-à-dire l'adoption de l'*Inflation Reduction Act*), le budget de 2023 n'utilise pas des crédits d'impôt pour production en vertu desquels les producteurs reçoivent une somme d'argent pour chaque unité produite au cours de l'exploitation d'un projet. Au contraire, les crédits d'impôt à l'investissement prévus dans le budget de 2023 couvrent un certain pourcentage des **coûts initiaux** des nouveaux projets afin d'encourager le passage à une économie rentable et propre. Tous les crédits d'impôt à l'investissement (CII) du budget de 2023 pour l'économie propre sont **remboursables**; non seulement ils réduisent le montant d'impôt payé par les entreprises, mais encore, tout excédent de crédit d'impôt donne lieu à un remboursement d'impôt de la part du gouvernement.

Tous les CII pour l'économie propre – sauf celui consacré à la fabrication de technologies propres – exigent des entreprises qu'elles remplissent certaines **conditions de travail** afin de recevoir la totalité du montant offert. Ces conditions comprennent une indemnisation des travailleurs équivalente au salaire en vigueur et un certain nombre de possibilités de formation pour les apprentis enregistrés.

- 4,5 milliards de dollars sur 5 ans en **crédits d'impôt pour la fabrication de technologies propres** pour un maximum de 30 % des investissements dans de nouvelles machineries et de nouveaux équipements utilisés pour fabriquer ou traiter des technologies propres clés (telles que les batteries, les véhicules à zéro émission et les équipements d'énergie renouvelable ou nucléaire) ainsi que pour extraire, traiter ou recycler des minéraux critiques clés (tels que le lithium, le cobalt, le nickel, le graphite, le cuivre et les éléments de terre rare).
  - Avec le CII destiné à la fabrication de technologies propres et **la Stratégie sur les minéraux critiques** de 3,8 milliards de dollars adoptée l'année dernière, le gouvernement tente de positionner le Canada en tant que chef de file de la fabrication de batteries et de véhicules électriques et de l'ensemble de la chaîne de valeur des minéraux critiques.



## Aperçu des points saillants sur le climat

### Crédits d'impôt à l'investissement (suite)

- Le budget de 2023 souligne que de nombreuses carrières dans la fabrication de technologies propres n'exigent pas de diplôme universitaire, et que la rémunération moyenne des travailleurs en 2021 dans ce secteur était de 90 252 \$, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de 69 311 \$ pour l'ensemble de l'économie canadienne.
- De plus, le budget de 2023 prolonge jusqu'en 2034 les taux d'imposition réduits pour les fabricants de technologies à zéro émission qui ont été présentés dans le budget de 2021.
- 5,6 milliards de dollars sur 5 ans en **crédits d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre**, pour un maximum de 15 à 40 % des investissements dans l'hydrogène propre, avec plus de fonds affectés pour l'hydrogène propre fabriqué à partir d'électricité renouvelable, et moins de fonds pour l'hydrogène produisant des émissions plus élevées, comme l'utilisation du gaz naturel avec captage et stockage du carbone. L'hydrogène peut jouer un rôle important à la fois comme produit d'exportation et comme moyen de décarboniser les procédés industriels qui nécessitent de la chaleur et ne peuvent donc pas être électrifiés.
- Le budget de 2023 prévoit un montant supplémentaire de 520 millions de dollars en plus du montant de 2,6 milliards de dollars du budget de 2022 pour le **crédit d'impôt à l'investissement dans le captage, l'utilisation et le stockage du carbone** pour un maximum de 60 % des investissements. Ces technologies permettent d'extraire le carbone de l'atmosphère pour le stocker sous terre ou dans du béton. La récupération assistée des hydrocarbures – un procédé qui capture le carbone afin d'augmenter la production de pétrole – n'est pas admissible au CII.
- Le budget de 2023 élargit légèrement le **crédit d'impôt à l'investissement pour les technologies propres** pour y inclure l'énergie géothermique. Annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne de 2022, le CII pour les technologies propres coûtera 6,7 milliards de dollars sur 5 ans et couvrira jusqu'à 30 % des investissements des entreprises qui adoptent des technologies propres, telles que les panneaux solaires, le chauffage à faible teneur en carbone ou les véhicules industriels à zéro émission.





## Aperçu des points saillants sur le climat

### Le Fonds de croissance du Canada

Le budget de 2023 fournit des précisions sur le Fonds de croissance du Canada de **15 milliards de dollars**, annoncé pour la première fois dans l'Énoncé économique de l'automne de 2022. Le Fonds de croissance du Canada est un moyen d'investissement public indépendant qui utilisera divers instruments pour absorber les risques et attirer des capitaux privés de sorte à construire l'économie propre du Canada. L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public gèrera le Fonds de croissance du Canada séparément de ses autres actifs.

Entre autres outils, le Fonds de croissance du Canada (FCC) pourra avoir recours à des « **contrats sur différence** » qui réduisent le risque de changement de politique et permettent d'investir dans des entreprises dont la viabilité économique dépend d'un certain environnement stratégique. Il existe un type de contrat sur différence qui permet au FCC de garantir un certain prix du carbone aux entreprises qui réduisent leurs émissions. Si le gouvernement n'augmente pas le prix du carbone comme prévu, le FCC paiera la différence à l'entreprise, garantissant ainsi la viabilité économique de l'entreprise qui réduit ses émissions, indépendamment des changements de politique. Si le prix du carbone augmente comme prévu, ce contrat sur différence ne coûtera rien au FCC<sup>1</sup>.

### Autres points saillants

- D'ici la fin de l'année 2023, le gouvernement publiera un plan concret visant à améliorer l'efficacité du **processus d'évaluation d'impact**, y compris la mise à jour des lignes directrices fédérales sur la consultation des peuples autochtones. L'énoncé économique de l'automne 2022 prévoyait 1,3 milliard de dollars sur 6 ans pour résoudre ce problème.
- Le budget de 2023 a prévu 151 millions de dollars pour protéger les baleines en voie de disparition, 368 millions de dollars pour actualiser le soutien au secteur forestier, et 184 millions de dollars pour la protection des espèces en péril. Le gouvernement s'est déjà engagé à investir 1,6 milliard de dollars dans la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, 3,6 milliards de dollars dans la protection de la nature et des espèces en péril, et 3,5 milliards de dollars dans le **Plan de protection des océans**.



<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements concernant les contrats sur différence, y compris d'autres types de contrat, consulter cet article clair et concis de l'Institut climatique du Canada : <https://institutclimatique.ca/quest-ce-quun-contrat-sur-difference/>.



## Aperçu des points saillants sur le climat

### Autres saillants (suite)

- 85 millions de dollars sont affectés à la création de la nouvelle **Agence canadienne de l'eau**, située à Winnipeg, avec 650 millions de dollars sur 10 ans pour la surveillance, l'évaluation et le rétablissement des masses d'eau douce du Canada.
- 40 millions de dollars pour le **Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité**, situé à Montréal, afin d'analyser les nouveaux défis de sécurité liés aux changements climatiques.
- 19,4 millions de dollars pour accroître la participation des **peuples autochtones** aux évaluations environnementales et réglementaires des grands projets; 30 millions de dollars pour développer la capacité des Premières Nations à exercer une responsabilité accrue sur leurs terres, leurs ressources et leur environnement; 35 millions de dollars pour la création d'un registre foncier national dirigé par les Premières Nations afin d'accroître les avantages économiques découlant du contrôle local de leurs terres.
- La Banque de l'infrastructure du Canada accordera des prêts aux communautés autochtones pour qu'elles achètent des participations en capital dans des projets d'infrastructure dans lesquels la Banque investit également.
- Compte tenu de la fréquence accrue des catastrophes naturelles due aux changements climatiques, 48 millions de dollars seront affectés à Sécurité publique Canada pour l'aider à repérer les zones inondables à haut risque et à moderniser le programme des **Accords d'aide financière en cas de catastrophe** en vue d'encourager les efforts d'atténuation. 32 millions de dollars pour mettre en place un programme d'assurance contre les inondations à faible coût pour les ménages non assurés.
- 27 millions de dollars pour créer un nouveau bureau des **chaînes d'approvisionnement des transports** afin d'améliorer l'infrastructure des chaînes d'approvisionnement du Canada; 165 millions de dollars pour établir un programme de corridors maritimes verts afin de réduire l'impact du transport maritime sur les communautés et l'écosystème environnants; 25 millions de dollars pour augmenter les données sur les chaînes d'approvisionnement des transports. Parmi les autres mesures annoncées figurent l'obligation pour les expéditeurs d'échanger davantage de données, la prolongation temporaire des limites d'interconnexion dans les Prairies afin de renforcer la concurrence ferroviaire, et la révision de la *Loi dérogatoire sur les conférences maritimes* afin d'améliorer la concurrence dans le domaine du transport maritime.



Les dommages assurés causés par l'ouragan Fiona de 2022 sont estimés à plus de 800 millions de dollars. Image : CTV News



## Réactions au budget de 2023 (suite)

L'**Institut climatique du Canada** [a déclaré](#) que « le budget 2023 est un plan solide pour maintenir la compétitivité du Canada » et une « réponse judicieuse à l'*Inflation Reduction Act* des États-Unis ». L'Institut climatique du Canada a salué l'inclusion des contrats carbone sur différence et le crédit d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre, tout particulièrement en raison des exigences relatives aux engagements provinciaux en matière de factures d'électricité abordables et d'électricité à zéro émission nette d'ici 2035.



L'**Institut pour l'IntelliProsperité** [a souligné](#) que l'efficacité de ces mesures basées sur le marché sera déterminée par la volonté de l'industrie d'investir, mais si l'industrie n'investit pas, le gouvernement n'aura pas non plus à dépenser de l'argent pour les crédits. **Clean Prosperity** [a appuyé](#) le passage à des mesures basées sur le marché et déclare qu'il est « essentiel que le gouvernement respecte son engagement budgétaire de mener des consultations sur un vaste programme de contrats de différence », au-delà de ceux offerts par le Fonds de croissance du Canada.



Le **Centre canadien de politiques alternatives** [a critiqué](#) le budget de 2023 pour son approche fondée sur le marché en matière d'action climatique, en déclarant que « bien que le montant de 80 milliards de dollars soit une somme importante qui contribuera à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, le gouvernement fédéral confie les clés de l'action climatique au secteur privé. À un moment où un leadership public audacieux est nécessaire, le gouvernement fédéral se met en retrait [TRADUCTION]. » L'**Institut Broadbent** [a critiqué l'objectif de la Banque de l'infrastructure du Canada et du Fonds de croissance du Canada](#) d'attirer des capitaux privés, estimant qu'il est plus susceptible d'attirer des sociétés intéressées par le « bien-être des entreprises » que de favoriser l'innovation canadienne.



**Réseau action climat Canada (CAN-Rac)**, **Greenpeace Canada**, **la Fondation David Suzuki**, **Équiterre** et un grand nombre d'autres groupes environnementaux [ont résumé](#) le budget de 2023 en disant que le gouvernement mettrait en œuvre progressivement les bonnes mesures, mais qu'il ne parvenait pas à éliminer progressivement les mauvaises. Ils ont salué les investissements dans l'électricité propre et les exigences en matière de conditions de travail liées aux crédits d'impôt à l'investissement, mais ont critiqué le fait que les subventions aux combustibles fossiles ne soient pas éliminées progressivement.



Ces groupes – et d'autres, dont l'**Institut international du développement durable (IISD)** – affirment que le soutien au captage et au stockage du carbone, à l'hydrogène dérivé des combustibles fossiles et à l'électricité produite à partir du gaz naturel et à émission réduite ne sont qu'un soutien financier continu au pétrole et au gaz, qui détourne l'attention des solutions éprouvées en matière d'énergie renouvelable.





## Réactions au budget de 2023

L'**Institut international du développement durable** [a déclaré](#) qu'il s'agissait d'un « progrès historique [TRADUCTION] » en matière d'électricité propre et d'eau douce, mais que le Canada avait besoin de « réglementations solides, y compris le plafonnement des émissions de pétrole et de gaz et la réglementation sur l'électricité propre [TRADUCTION] ». Le **Environmental Defense Fund (EDF)** [a critiqué](#) l'absence d'action sur les émissions de méthane, un gaz à effet de serre important dont les recherches indiquent qu'il est émis à des taux beaucoup plus élevés que ce qui est déclaré.

Le **Fonds mondial pour la nature, Environmental Defence Canada** et **Canards Illimités Canada** ont salué la nouvelle Agence de l'eau du Canada et les fonds affectés à la surveillance, au rétablissement et à la protection des écosystèmes d'eau douce, y compris les Grands Lacs. **The Atmospheric Fund** [a critiqué](#) la réaffectation des fonds destinés à l'amélioration de l'efficacité énergétique au profit des nouvelles constructions, et Environmental Defence Canada [a été déçu par](#) l'absence de soutien aux transports publics.

L'**Ecology Action Centre** [s'est réjoui](#) du financement des énergies propres, mais s'est inquiété du fait que le crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres ne mentionne pas le principe du consentement libre, préalable et éclairé de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ce qui pourrait conduire à la poursuite des pratiques coloniales extractivistes. L'Ecology Action Centre a également soutenu l'obligation pour les provinces de fournir un plan de réduction des factures d'énergie et d'atteindre un réseau énergétique à zéro émission nette au cours de la transition énergétique d'ici 2035.

Le **Conseil canadien des affaires** [a réagi](#) positivement aux crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre en réponse à l'*Inflation Reduction Act*, mais a souligné que si le cadre réglementaire n'est pas suffisamment prévisible et dépolitisé, les entreprises n'auront pas la confiance nécessaire pour investir dans l'économie propre. Le Conseil canadien des affaires a approuvé l'engagement du gouvernement à présenter un plan concret pour améliorer l'efficacité de l'évaluation d'impact d'ici la fin de 2023, mais [a affirmé que cela devait être fait de manière plus urgente. Ils ont également critiqué le](#) manque de soutien à la recherche et au développement.

**Manufacturiers et Exportateurs du Canada** était satisfait du budget et a déclaré que le soutien promis pour la transition de la production manufacturière canadienne vers un avenir sans émissions de gaz à effet de serre renforcera le secteur manufacturier.





## Réactions au budget de 2023 (suite)

L'Association canadienne du ciment et l'Association canadienne des producteurs d'acier ont applaudi les divers crédits d'impôt à l'investissement et se sont réjouis de la certitude politique accrue qui sera fournie par les contrats carbone sur différence provenant du Fonds de croissance du Canada.



Alliance Nouvelles Voies (qui représente six entreprises qui exploitent collectivement 95 % de la production de sables bitumineux du Canada) a été encouragée par le fait que le budget renforce la certitude politique nécessaire pour investir dans le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, et attend avec impatience les détails de la mise en œuvre du Fonds de croissance du Canada et des contrats carbone sur différence. Alliance Nouvelles Voies a déclaré que pour atteindre les objectifs de réduction des émissions fixés par le gouvernement, « il faut un co-investissement suffisant de la part des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que de l'industrie [TRADUCTION] » et que « nous devons continuer à travailler ensemble de manière constructive pour veiller à ce que le Canada dispose des bons leviers stratégiques afin d'encourager les investissements dans les technologies propres telles que le captage, l'utilisation et le stockage du carbone [TRADUCTION]. »



L'Association minière du Canada s'est réjouie des crédits d'impôt pour la fabrication d'électricité et de technologies propres et s'est déclarée « optimiste quant à la capacité du Canada, grâce à ces nouvelles mesures, à attirer de nouveaux investissements du secteur privé dans l'industrie de l'exploitation minière, de la fonderie et de l'affinage du Canada, créant ainsi des emplois bien rémunérés pour les Canadiens autochtones et non autochtones dans tout le pays [TRADUCTION]. » Le **Congrès du travail du Canada** a salué les conditions de travail liées aux crédits d'impôt à l'investissement.



Le Conseil circumpolaire inuit du Canada a déclaré que le budget « reflète [ses] principales recommandations prébudgétaires [TRADUCTION] » et a attiré l'attention sur le financement des ports propres, des réductions d'émissions, des adaptations aux changements climatiques, de l'élimination des déchets plastiques et de la conservation des mammifères dans le Nord.



L'Assemblée des Premières Nations a déclaré le gouvernement de ne pas faire progresser la réconciliation économique dans son budget, tout en déclarant que la consultation, sans action, sur la promesse du gouvernement de consulter les partenaires autochtones sur un cadre visant à donner aux communautés plus d'argent provenant des projets de ressources sur leurs territoires est simplement « une nouvelle rotation des roues du gouvernement libéral [TRADUCTION]. »

